

Métiers à l'intérieur de la profession de traducteur ***Cas du terminologie et phraséologie***

Djelloul SAID-BELARBI
Laboratoire Didactique de la Traduction et Multilinguisme
Université Oran1
Université Abou Bakr Belkaid, Tlemcen - Algérie -
intelgys@hotmail.fr

Résumé :

Les conditions, les processus, les démarches et environnements de traduction sont radicalement bouleversés par la révolution informatique et son impact sur leurs prestations de service; la mondialisation des marchés et les chambardements engendrés par l'Internet. Tous ceux qui envisagent de devenir traducteurs et tous ceux qui décident de le devenir pour réussir leur parcours se voient confronter à des difficultés exigeant des compétences de plus en plus nettes pour se lancer directement dans l'exercice de la profession.

Ainsi les traducteurs se distribuent en catégories et spécialités innombrables. Chacun de leurs métiers est absolument indispensable: Le terminologie et le phraséologie en est un à part entière.

Conjointement liés, ils forment un duo aussi efficace pour la traduction et le traducteur. Intervenant avec cette allocution, on souhaite vivement apporter un clin d'œil sur la traduction profession et ses métiers.

Mots clés : Profession ; Métiers ; Pré traducteur ; Terminologie ; Phraséologie ; Traduction.

1- Introduction :

De prime abord, l'usage du terme " TRADUCTION" ne peut être présenté tel un problème particulier. Cependant, dès qu'il s'agit de ses objectifs à savoir, quel message passer? Comment le passer? A qui on le fait passer? Tout s'ambiguise et s'affronte au point que le traducteur lui-même s'interroge sur sa tâche quotidienne.

Les choses se compliquent quand, devant une armada de textes notamment scientifiques ou techniques, on finit par user des termes, des expressions, voire des variantes au niveau du discours (abréviations, formes abrégées, unité de catalogage, en un mot terminologie).

Le rôle du traducteur deviendrait alors presque sans limite. Ces variantes vont conséquemment engendrer un impact redoutable sur l'effet de la compréhension, de l'interprétation, tel un handicap ne permettant pas de déposer le " dit" de l'auteur du message pour dégager son " vouloir dire" lequel devient par excellence son sens, déverbalisé puis reformulé dans la langue cible.

Devant ce constat, est-il donc possible qu'un traducteur doit être "un passe-partout" pour affronter et réaliser une opération de traduction réussie? ou bien, est-il obligé le plus souvent de crier secours à certains partenaires de la traduction?

En effet pour répondre à ces deux questions, il est nécessaire de mettre au point la nuance entre "profession, et métier" dans le domaine de la traduction.

Métiers à l'intérieur de la profession de traducteur

Cas du terminologie et phraséologue

Selon le dictionnaire "Nouveau Petit le Robert" le terme profession se définit à très grands traits comme suit " Ensemble d'emplois qui ont en commun certaines fonctions principales, voire toutes. Le terme profession est un terme générique usuel dont l'acception est plus large que le terme métier, souvent réservé au travail de l'ouvrier ou l'artisan"⁽¹⁾.

Pour bien comprendre davantage l'activité du traducteur et sa vraie tâche, on propose la définition du terme " Métier" comme suit : "genre de travail déterminé, reconnu ou toléré par la société et dont on peut tirer des moyens d'existence. Etre du métier : être spécialiste du travail dont il s'agit"⁽²⁾

Ainsi, de par ces deux définitions, il nous paraît évident que la profession est un terme générique, englobant la traduction dans sa totalité. Au contraire, le terme métier est la spécialisation d'une fonction d'où le traducteur à métiers et appellations spécifiques.

En effet, l'accès à la profession de traducteur exige et respecte, une déontologie professionnelle rigoureuse garantissant la richesse et le dynamisme de la profession.

Pour bien comprendre l'activité du métier du traducteur, il faut savoir que les particularités des environnements, des marchés et des outils mises en œuvre font varier considérablement les modalités d'organisation du travail.

Ainsi lorsque le traducteur intervient uniquement pour assurer le transfert proprement dit on dit qu'il intervient en " traducteur pur". Il effectue seulement les opérations standard que sont la recherche documentaire, la recherche

terminologique, la traduction et la relecture sous forme d'autocontrôle. Il sera plus facile au traducteur de faire de la traduction pure s'il est membre d'une équipe réunissant des opérateurs aux compétences spécialisées dont chacun exécute une part de la prestation.

En effet, avec la mondialisation, le progrès technico-scientifique et l'extension d'une économie de qualité ont poussé les grandes entreprises de traduction au sens concurrentiel la généralisation d'un travail traductionnel en équipe.

Il est ainsi devenu courant de confier une partie des tâches de pré-traduction ou de post-traduction à un ou plusieurs opérateurs spécialisés. "Le traducteur est ainsi amené à travailler dans une organisation qui spécialise les tâches et les fonctions avec selon toutes les combinaisons possibles:

a) Un pré traducteur: terminologue, phraséologue qui se charge de régler tous les problèmes terminologique et langagiers, Documentaliste, recherchiste, etc.

b) Un post-traducteur : réviseur, relecture....."⁽³⁾.

2- Partenariat entre le traducteur et le terminologue / phraséologue:

Le paramétrage ou ce qu'il est convenu d'appeler le métier du traducteur a été modifié de nos jours. La raison pour laquelle le traducteur a, potentiellement, plusieurs partenaires auxquels il est assujéti : "Car, non seulement leurs tâches est d'une importance capitale sur le plan de la profession de traduction mais surtout sur le plan de la qualité de la traduction".⁽⁴⁾

Parmi ces partenaires, on cite à titre d'exemple le terminologue et phraséologue, métier autonome à part entière:

Il s'est avéré que de nos jours, il existe un partenariat réel entre le traducteur et ses partenaires le terminologue /phraséologue, Ils proposent, en pratique, une procédure générale standardisée construisant les grandes lignes d'un modèle d'assurance de qualité en traduction. Le terminologue /phraséologue est également un partenaire privilégié du traducteur, auquel il apporte en principe, l'essentiel de la matière première linguistique spécialisée dont il a besoin.

3- Impact de la terminologie/phraséologie sur la traduction:

Si elle demeure le moyen privilégié de la communication à l'extension mondiale, la traduction doit être replacée, de nos jours, au centre d'une galaxie. Car le monde s'est drapé d'un dynamisme économique et culturel sans précédant, provoquant chez la traduction en général et sa profession en particulier plusieurs paramètres à prendre en ligne de compte quant au paramétrage du traducteur.

En effet, autour de la traduction se sont développés des métiers qu'il est convenu d'appeler les métiers de la traduction : terminologie, rédaction technique, phraséologie, création de sites web, etc. Ils se développent rapidement et ils tirent de plus en plus les traducteurs vers des activités, des responsabilités diverses.

De par notre exposé, on va humblement définir et expliquer la fonction d'un des pré-traducteur qui, à notre sens, sera toujours porteur d'une matière sempiternelle et efficace

pour la profession traduction. Ce pré-traducteur est le terminologue/phraséologue.

4- Terminologie / phraséologie :

Objectifs de la terminologie/phraséologie :

Aujourd'hui, la terminologie éclate en tendances et sous-tendances, signe de sa souffrance, peut être mais signe aussi de son enrichissement et discipline à part entière. Avec le changement quasi perpétuel de notre société, de nouvelles recherches rationnelles en la matière se voient dessiner pour œuvrer à la construction d'une terminologie plus riche et mieux adaptée à son époque.

La terminologie perçoit les langues d'une façon différente de la linguistique .Dans ce sens, pour la linguistique,les langues sont des faits naturels fondés sur des capacités innées,paramétrées par le contact direct des individus avec une langue et une réalité contextuelle particulières. Pour la terminologie les langues de spécialité – où l'on place la terminologie, ne font pas partie du processus d'apprentissage naturel des individus. Au contraire, elles deviennent l'objet d'un apprentissage volontaire et conscient à travers lequel les individus se préparent pour leur PROFESSION.

La terminologie assume, comme élément de base l'intervention consciente sur le développement des langues ,principe nommé par WUSTER " formation consciente de la langue" , la terminologie s'occupe ainsi d'établir" ce qui doit être".Au contraire la linguistique s'occupe de " ce qu'il ya" Elle décrit les phénomènes qui se produisent pour, parfois , les expliquer .La terminologie a donc été volontairement

prescriptive alors la linguistique est nécessairement descriptive"⁽⁵⁾

Dans cette intervention, la terminologie, qui conçoit les termes dans une optique internationale, donne plus d'importance aux modes de formation source de la nouveauté langagière (néonymie). Dans ce cadre de référence universelle, la terminologie intervient sur la forme écrite des mots (sigles, acronymes, abréviation) et non pas sur la prononciation, qui est, d'ailleurs, le sujet prioritaire de la linguistique. "La terminologie est une discipline à la recherche de dénominations potentiellement inexistantes à partir de notions existantes".⁽⁶⁾

Ce principe à comme conséquence que la notion se trouve placée au centre de la discipline et qu'elle justifie ainsi ses fins. A partir d'une notion préétablie et non dénommée, le terminologue propose les dénationalisations les plus appropriées pour chaque langue qui vont devenir, au terme du processus, les formes standardisées qu'il faut utiliser dans la communication professionnelle.

5- Fonctions des termes dans la langue du traducteur:

La langue est une création volontaire et un produit social, ces caractéristiques se traduisent dans le champ lexical par la distinction entre termes et mots.

Lorsque, dans une situation de communication, le locuteur utilise un terme, il tient pour acquis que son interlocuteur dispose des connaissances requises pour reconnaître et comprendre cette unité lexicale. Le locuteur adoptera son discours en utilisant les mots et les termes qui correspondent au niveau de connaissance supposé de son

interlocuteur. S'il pense que son interlocuteur ne connaît pas un terme ou il souhaite d'abord introduire de nouveaux termes dans son discours, il utilisera d'abord des mots pour paraphraser ou expliquer le terme dont il a besoin.

De nombreuses unités lexicales pourront même fonctionner à la fois comme des mots et comme des termes selon le choix et l'interprétation du traducteur et son récepteur. Ce risque d'ambiguïté pose un problème difficile au traducteur.

En utilisant à la fois des termes et des mots qu'on ose les appeler des "termots", les langues de spécialité offrent des possibilités d'expression spécialisée à plusieurs niveaux et permettent même l'utilisation des mots de la langue générale par exemple:

« Puce » → avant → un insecte.

« Puce » → aujourd'hui est un terme désignant une puce d'un téléphone portable

« Souris » → avant → un animal.

« Souris » → aujourd'hui est un terme désignant la souris d'un ordinateur.

Ainsi les termes jouent un rôle plus important pour une fonction de communication, vis-à-vis du traducteur. Ils sont plus précis que les mots, étant donné que leur signification est moins ouverte à l'interprétation.

Parfois un ensemble de termes est créé pour marquer la particularité d'un groupe d'usagers professionnels qui constitue l'objet d'étude de la socioterminologie. Le terme représente en quelque sorte un complément, voulu par le

terminologue, au mot pour compenser le caractère flou et imprécis parfois des mots de la langue générale.

Aux yeux du traducteur, du point de vue formel, le terme est soit un signe linguistique où il se présente alors sous la forme d'un nom, soit un signe extralinguistique appartenant à un code. S'il est de nature exogène à la langue, le terme peut prendre la forme des chiffres, des phonèmes (lettres), de symboles ou encore d'une combinaison de ces éléments. Dans le discours écrit, ces signes sont considérés comme des noms.

Par ailleurs, les mots peuvent véhiculer des nuances de sens et leur signification dans une situation donnée dépend largement du contexte. Au contraire, le terme n'a donc pas de cadre de référence extérieur pour aider les locuteurs à faire la différence entre les différentes significations des mots.

En guise de conclusion, il convient de dire que les mots et les termes ne désignent pas les concepts de la même manière puis, dans un deuxième temps, que les termes n'ont pas le même fonctionnement dans le discours que les mots.

Ainsi, les termes peuvent être étudiés indépendamment de tout contexte linguistique. La raison pour laquelle, la terminologie est devenue une discipline à part entière et le terminologue/phraséologue en est l'acteur.

6- Rôle du terminologue/phraséologue:

Dans ce cadre, le travail du terminologue devient descriptif/normatif. Il devient aussi sémasiologique / onomasiologique "Profession qui a fait son apparition tout récemment de par le monde notamment en Europe, est désormais fondée sur la collecte des unités dans les contextes

linguistique et communicatifs où les termes circulent beaucoup plus facilement entre la connaissance générale et la connaissance spécialisée (Cabré et Gaudin).

Terminologue:

Daniel GOUADEC définit le métier du terminologue d'une manière exhaustive dans son ouvrage intitulé " Profession : traducteur".

Ainsi " le terminologue devrait se charger de :

- Repérer toutes les ressources terminologiques existantes
- Trouver les ressources et notamment les informateurs capables de répondre aux questions terminologiques posées par la traduction de tout texte ou document traité.
- Créer les mémoires de traductions
- Créer les dictionnaires
- Créer et maintenir à jour les ressources terminologiques.
- Conseiller les traducteurs en matière de choix terminologique (néologie, usages locaux)
- Informer les traducteurs sur toute question se rapportant à la terminologie.⁽⁷⁾

Phraséologue:

En réalité, le phraséologue se cache généralement sous l'habit du terminologue. Selon D.GOUADEC, il est chargé de rationaliser les langages de contrainte:

- Un terme donné ou une expression donnée ne puisse avoir qu'une signification et une seule.
- Un concept donné ne puisse avoir qu'une désignation et une seule.
- Une relation donnée ne puisse avoir qu'une formulation.

Ainsi, il s'agit, pour le phraséologue et le terminologue de rationaliser l'utilisation du langage de telle sorte que les risques d'ambiguïté soient réduits et si possible éliminés.

En effet le terminologue/phraséologue est un partenaire privilégié du traducteur, auquel il apporte, en principe, l'essentiel de la matière première linguistique spécialisée dont il a besoin.

8- Terminologie et phraséologie: *Moyen pour la traduction et une fin pour l'enseignement*

L'exploitation de la terminologie et de la phraséologie au moyen de marqueurs linguistiques de relations sémantiques présente clairement certains avantages tant au niveau traditionnel qu'au niveau de l'enseignement. Leur apprentissage cible une relation spécifique permettant de repérer des contextes potentiellement intéressants à partir des déictiques associés à des termes au domaine de la spécialité. Cela dit, une approche par marqueurs présente des limites évidentes pour une éventuelle traduction particulièrement utiles dans un domaine d'étude spécifique.

Une terminologie et une phraséologie bien étudiés et bien assimilées seront la pierre angulaire d'une rédaction de qualité susceptible de dénoter le sens des unités lexicales tel qu'il est perçu par le rédacteur du texte.

Précise comme une base d'information, appliquées judicieusement, la terminologie et la phraséologie seront d'un apport bénéfique pour une traduction et une fin didactique pour un enseignement des langues spécialisées destiné à un futur apprenti traducteur désirant se lancer directement dans l'exercice de la profession de traduction.

Bibliographie :

1. Daniel GOUADEC, « Profession : traducteur », La maison du dictionnaire, Paris, 2002.
2. Daniel GOUADEC, « Profession : traducteur », La maison du dictionnaire, Paris, 2002.
3. <http://www.profession-traducteur.net>.
4. Christine DURIEUX, « La qualité en traduction », IV colloque international, revue Al Mutargim, n° 9, 2004.
5. François M., Pascaline D., Nathalie A. et Claire R., « Corpus et dictionnaires de langues de spécialité », PUG, CRTT, France, 2008.
6. Pierre LERAT, « Les langues spécialisées », PUF, Paris, 1995.
7. Daniel GOUADEC, « Profession : traducteur », La maison du dictionnaire, Paris, 2002.